



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2021

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- D'engager M. Jérôme Robadey au poste d'employé communal à 100% au service des travaux dès le 13 décembre 2021.
- d'autoriser, sans délivrance de permis de construire, ni mise à l'enquête publique :
  - Delachaux Frédéric et Stefanie, La Chambouffan : Pose de 70 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit (parcelle RF No 283).
  - Arderiu Joëlle et Yersin Edouard, La Frasse : Isolation du hall d'entrée avec changement de fenêtre et de porte (parcelle RF No 122).